

9 décembre 2014

Plus d'un Belge sur dix est assuré par « Un Cœur pour le Sport » en cas d'accident cardiaque

L'extension de garantie « Un Cœur pour le Sport » a été lancée en 2012 par Ethias. Elle est très populaire auprès des clubs sportifs, des fédérations et autres institutions sportives. Grâce à cette extension, les athlètes amateurs peuvent toujours compter sur l'intervention de l'assurance lors d'une insuffisance cardiaque due à une activité sportive. Aujourd'hui, en Belgique, cette garantie couvre 1 233 000 sportifs (exclusivement des amateurs).

Le week-end dernier, un vététiste a été victime d'un arrêt cardiaque durant une épreuve qui se déroulait à Neerpelt (Limbourg). Il y a deux semaines, deux footballeurs amateurs ont été victimes du même accident à Meeuwen-Gruitrode (Limbourg). Heureusement, ils ont tous les trois pu être réanimés grâce à l'intervention des participants. Ces événements rendent à nouveau d'actualité le débat sociétal, lancé en 2012 par le vice-Premier ministre de l'époque, Johan Vande Lanotte.

Le Ministre avait alors exhorté le secteur des assurances et les clubs sportifs à trouver une solution au problème, car les assurances sportives n'intervenaient pas en cas d'accident cardiaque survenu pendant ou après une activité physique sportive.

Ethias a été le premier assureur à combler ce vide en créant la garantie « Un Cœur pour Sport » pour tous les risques cardio-vasculaires. La couverture comprend tous les frais médicaux liés à un accident cardio-vasculaire, l'invalidité permanente, l'incapacité temporaire. Le paiement d'un capital en cas de décès est également inclus.

Cela constitue un vrai soulagement pour des centaines de milliers de sportifs amateurs. Les fédérations, les clubs ou toute autre institution sportive, peuvent offrir cette couverture à leurs membres moyennant une modeste surprime.

Depuis le lancement de cette garantie en septembre 2012, plus d'1,2 million d'athlètes amateurs à travers tout le pays sont couverts pour ce type de risque. Ils sont tous membres de clubs et de fédérations sportives ou participants à des activités sportives organisées par les grandes institutions sportives.

Il s'agit d'une nouvelle initiative d'Ethias pour pratiquer l'assurance d'une manière innovante et socialement responsable. Ethias a d'ailleurs été récompensée plusieurs années de suite par un Trophée Decavi de l'innovation.

Ethias, assureur Vie et Non vie, s'engage à une relation mutuellement profitable avec ses partenaires du secteur public et leurs agents, avec les entreprises et avec les particuliers qui lui font confiance.

Elle s'engage à leur fournir des produits et des services de première qualité au meilleur rapport qualité/prix afin de garantir une rentabilité durable dans le respect de ses valeurs fondamentales d'humanisme, d'éthique, d'engagement et de proximité.